



## La loterie plutôt que la solidarité ? Non à la retraite par point !

Jusqu'à aujourd'hui, ce n'est pas la Française des Jeux qui gère la retraite, mais la Sécurité Sociale. Notre retraite nous appartient car c'est nous qui la finançons par nos cotisations et qui la gérons. Aucun gouvernement ne peut s'autoriser à modifier son financement et le système de répartition contre notre volonté.

### Soyons clairs sur le sens des mots !

Le projet en cours n'est pas une réforme mais un projet de transformation du système français qui induit la fin pure et simple des retraites. Elles seraient remplacées par une rente sous forme de "retour sur investissement « individuel et aléatoire ». Il toucherait de très larges couches de la population, y compris celles qui par excès de confiance pourraient se sentir protégées de par leurs emplois et revenus actuels.

## Objectif: Baisse des pensions

Le gouvernement, le Medef sont favorables à un passage au système **par point** alors qu'il a fait la démonstration de sa nocivité dans tous les pays où il existe. **Par exemple en Suède où en 20 ans seulement, le taux du montant de la retraite a chuté de 76% du salaire à 50% (32% prévus en 2070) !!** Ce qui équivaut à toutes les prévisions chiffrées que nous pouvons faire pour la France avec le même système, soit 300 euros mini par mois.

Le système par point est une attaque sans précédent contre le droit à travailler moins longtemps. **Les organisations qui le soutiennent trahissent plus d'un siècle de luttés et de conquies sociaux pour obtenir le droit de vivre dignement jusqu'à la fin de ses jours.**

**Un système de retraite, c'est un choix politique**

Delevoye a déclaré : **" il ne s'agit pas d'une énième réforme des retraites, mais d'un véritable choix de société.."** .

La retraite est la quatrième branche de la Sécurité Sociale fondée sur le principe d'universalité et de solidarité au moyen des cotisations sociales. Ambroise Croizat ouvrier métallurgiste, ministre, concepteur de la loi, la définissait par ces mots : - « ... *La cotisation sociale est la seule création de richesse qui ne va pas dans la poche des actionnaires mais directement investie pour le bien-être de nos concitoyens.*

## L'imposture n'a pas de limite

L'actuel faux débat sur l'âge et le nombre d'années de cotisations est un leurre puisque dans l'absolu, le système par points supprime de fait ces deux bornes. Seul le critère de l'espérance de vie pourrait être retenu pour l'évolution de la valeur du point, dans un cadre à enveloppe de 14% du PIB maximum. **A quand un âge maximum pour le droit à toucher sa pension ?!!**

Au bout du bout, pour le Medef et le gouvernement, travailler plus longtemps ou moins longtemps, peu importe pourvu que les cotisations sociales disparaissent au profit de la loterie du système individualisé par points. C'est tout bénéfique pour les actionnaires.

Pour les salariés, ils auront le choix entre se crever au boulot ou crever au boulot, s'ils ne se font pas jeter dès qu'ils ne seront plus rentable. **Notre jeunesse ne peut pas avoir cet avenir en perspective !!**

## Pourtant, l'argent existe !!!

La part des dividendes a été multipliée par 14 depuis 1984. Alors que l'argent coule à flot et que les grandes fortunes explosent, on ne pourrait pas payer la retraite par répartition à 60 pour tous ?

**La preuve par les chiffres :** Le système actuel ne sera déficitaire qu'en 2022 et pour seulement 9 milliards (0,4% du PIB). Une goutte d'eau comparé aux 40 milliards du CICE versés aux grandes entreprises, aux 472 niches fiscales pour les plus fortunés qui amputent les recettes de l'Etat de 80 à 100 milliards. Une goutte d'eau comparé aux ultra grandes fortunes des Bernard Arnault, Pinaud et autre Betancourt dont la fortune a progressé de 70 milliards d'euros en à peine 6 mois et qui cumulent à elles seules la meilleure part de l'économie Française

**La retraite est à nous et aux générations futures !**

**Par la lutte et la mobilisation, le système par points, c'est Non !**

<http://otis.reference-syndicale.fr/>

<https://www.facebook.com/CGT-OTIS-736334749823383/>

